

ifce

ifce |  | 
institut français
du **cheval**
et de l'**équitation**



Communiqué de presse

Jeudi 22 Mars 2018

Contact presse
Anne-Sophie Azzos

Avenue de l'Ecole Nationale
d'Equitation
BP 207
49400 Saumur
+33 (0) 7 63 04 48 08

annesophie.azzos@ifce.fr
www.ifce.fr

Cluny rachète son Haras national

Propriété de l'Institut français du cheval et de l'équitation (Ifce), le Haras national de Cluny sera transféré à la ville de Cluny, tout comme ses activités. Ce transfert, envisagé de longue date, résultat de discussion entre ces deux acteurs, permet une valorisation complète du site et des activités touristiques et culturelles qui y sont développées.

Véritable ville du cheval, Cluny accueille au sein de sa cité un hippodrome, des terrains de compétitions, un centre équestre et de nombreuses associations équestres. Depuis 2017, un Groupement d'Intérêt Economique (GIP) « **GIP Equivallée – Haras national de Cluny** » réunit l'Ifce (propriétaire du Haras), le département de Saône-et-Loire (propriétaire des terrains de compétition et du centre équestre) et la ville de Cluny (propriétaire de l'hippodrome). Ce groupement a pour vocation la gestion de ces infrastructures à vocation hippique.

De nombreuses animations culturelles et touristiques y sont développées depuis 2010 par les différents acteurs du site, puis par le GIP à partir de 2017 qui continue aujourd'hui de valoriser le site et ses activités tout en conservant l'identité du Haras national. Ce transfert est conforme aux orientations du contrat d'objectif de l'Ifce qui s'engage dans cette double démarche avec les partenaires de la filière équine.

L'acte de transfert se déroulera au Haras national de Cluny, le **Lundi 16 Avril 2018**, à 13h30, en présence de Monsieur Henri Boniau, Maire de la ville de Cluny, et Monsieur Jean Cézard, Directeur Général de l'Institut français du cheval et de l'équitation.

Contacts :

Ville de Cluny, Palais Jacques d'Amboise, Parc Abbatial, BP 10022, 71250 CLUNY
03 85 59 89 46, communication@cluny.fr, www.cluny.fr

Ifce, Avenue de l'Ecole Nationale d'Equitation, 49411 SAUMUR Cedex
07 63 04 48 08, annesophie.azzos@ifce.fr, www.ifce.fr



A propos de l'Ifce : opérateur public de la filière équine, l'Ifce assure une mission d'intérêt général et met en œuvre la politique publique relative au cheval et à l'équitation. L'institut technique est à l'écoute des publics, identifie les besoins et apporte des solutions concrètes et opérationnelles pour y répondre : professionnalisation, sécurité sanitaire, emploi, recherche, connaissances, accompagnement des acteurs socio-professionnels et entreprises privées.